

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

ROLE D'ÉVALUATION.—Q. La municipalité a-t-elle le droit d'évaluer un particulier pour une valeur plus grande que le prix d'achat susceptible d'être offert?

Rép. à E. G.—La municipalité fait son évaluation en rapport avec la valeur réelle de l'immeuble, c'est-à-dire la valeur du terrain, des constructions et des améliorations. Elle ne se base aucunement sur le prix que pourrait être vendu l'immeuble.

SECOURS APPORTÉS AUX INDIGENTS PAR LA MUNICIPALITÉ.—Q. La municipalité est-elle obligée d'apporter ou de fournir des secours aux indigents?

Rép. à A. G.—C'est un pouvoir tout à fait discrétionnaire et charitable qui est à laisser à la municipalité et personne ne peut l'obliger à soutenir les indigents.

TAXES SCOLAIRES.—Q. Une section d'école peut-elle réclamer des arrérages de taxes?

Rép. à A. L.—D'après ce que vous me dites ces taxes auraient été payées à une autre section d'école. Cependant comme ceci est dû pour trois ans à votre section d'école actuelle, cette dernière ne pourrait réclamer vu que les taxes scolaires se prescrivent par trois ans.

RESPONSABILITÉ.—Q. Le patron est-il responsable de l'accident arrivé à un de ses employés lorsqu'il a mis ce dernier en garde de ne pas s'approcher des endroits dangereux et, de plus, que s'il le faisait c'est à ses propres risques.

Rép. à O. D.—D'après ce que vous dites vous ne seriez aucunement responsable, ce serait cependant une question de preuves qu'il faudrait clairement établir devant les tribunaux en réponse à la réclamation de \$2,000.00 de votre employé.

CONTENANCE.—Q. Contenance sur un arpent carré?

Rép. à J. L.—Un arpent carré de terre mesure 180 pieds carrés, ainsi vous ne serez obligé de fournir à l'acheteur que 180 pieds carrés tel que mentionné dans votre contrat.

PROPRIÉTÉ.—Q. Le propriétaire a-t-il le droit d'exiger un certain montant pour les objets qui tomberaient sur son terrain et que réclament ceux qui les ont envoyés?

Rép. à O. F.—Tout ceci repose sur la bonne courtoisie entre voisins et propriétaire. Le propriétaire étant maître chez lui peut imposer ce que bon lui semble à l'égard de ses voisins. Il serait préférable d'élever votre clôture de tennis ou d'acheter le terrain.

TERRE PUBLIQUE A LA CULTURE.—Q. Quels moyens faut-il prendre pour obtenir un billet de location sur un lot de terre public?

Rép. à W. L.—Je comprends, d'après ce que vous dites, que le demi-lot de votre voisin aurait été vendu par la municipalité pour les taxes. Il vous faudrait vous renseigner au Département de la Colonisation pour connaître les conditions du billet de location de manière à obtenir ce lot.

SUCCESSION. 2. **VENTE A RÉMÉRÉ.** 3. Où s'adresser pour la loi du concordat? 4. A qui s'adresser pour les lots de colonisation? 5. Le paiement de terre se prescrit-il par cinq ans?

Rép. à A. T.—1. Votre question au sujet de chasser un de vos frères pour obtenir une part d'héritage ne contient pas assez de détails pour obtenir une réponse adéquate.

2. A défaut de reçu que la terre vendue à réméré a été payée par termes, une preuve par témoins serait peut-être admise en autant qu'elle serait efficace.

3. Adressez-vous au gouvernement fédéral à Ottawa, loi du concordat.

4. Au département de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement, Québec.

5. La prescription a lieu par trente ans.

LICENCE DE COMMERCE.—Q. La municipalité peut-elle imposer une taxe ou une licence aux vendeurs résidant dans une autre municipalité qui viennent prendre leurs commandes et faire la livraison dans cette municipalité?

Rép. à C. P.—Un marchand qui envoie ses commis prendre des ordres dans une municipalité voisine et qui y fait ensuite la livraison des marchandises achetées dans sa propre voiture est un commerçant exerçant son commerce dans telle municipalité et doit prendre une licence de commerce dans cette municipalité. La corporation peut prélever une taxe plus élevée que celle imposée à ses propres contribuables lorsque le marchand réside en dehors de la municipalité, en autant que cette taxe n'exécède pas \$100.00.

DOMMAGES.—Le propriétaire d'un animal qui cause du dommage à la propriété d'autrui est-il tenu d'indemniser?

Rép. à G. M.—En général le propriétaire est tenu responsable des dommages causés par ses animaux à moins qu'il ait fait tout en son possible pour les éviter ou que l'animal ait été provoqué par d'autres. Pour avoir tiré sur l'animal en question le propriétaire aurait pu vous intenter une action pour l'animal lui-même et pour les dommages causés.

BILLET A DEMANDE GARANTI PAR UNE CAUTION.—Q. Le fait de se mettre sous la loi du concordat dégage-t-il de la responsabilité de la commission?

Rép. à... Je ne crois aucunement que la caution soit déchargée, bien que vous vous mettiez sous cette loi.

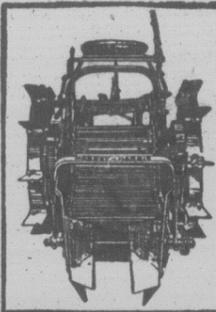
ASSAUT.—Q. Quels sont les droits d'un patron contre son employé qui inflige des coups à ses fils et les menace de plus grands troubles?

Rép. à L. B.—Si vraiment l'employé est le seul en tort, qu'il n'est pas été provoqué par vos fils, il ne vous reste qu'à porter une plainte contre lui et le faire arrêter.

VENTE A RÉMÉRÉ.—Q. Un acte de vente à réméré demeure-t-il en vigueur tant qu'il n'a pas été payé?

Rép. à E. C.—A défaut par le vendeur d'avoir exercé son droit de réméré dans le terme prescrit, l'acheteur demeure propriétaire irrévocable de la chose vendue. Le terme stipulé est de rigueur et il ne peut être prolongé par le tribunal. Comme d'après votre acte il semble que le terme est expiré et que vous vouliez obtenir l'argent plutôt que la terre, il ne vous resterait qu'à intenter une action réclamant le montant et, à défaut par le débiteur de payer, le saisir et sur le produit de cette vente vous payer jusqu'à concurrence de votre créance. Si vous étiez consentant à garder la terre, vous ne seriez pas obligé de vous servir des moyens légaux à moins que le vendeur se refuse à délaïsser.

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA, le meilleur remède bonnu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drug. Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.



L'ARRACHE-PATATES MASSEY-HARRIS épargne du temps et du travail

L'ARRACHE-PATATES MASSEY-HARRIS est une machine particulièrement profitable à posséder. Elle se paie d'elle-même par le temps et le travail épargnés. De construction entièrement d'acier, elle est forte et rigide, donnant un long service efficace.

Adressez-vous à votre Agent Local Massey-Harris pour Particularités ou écrivez pour Dépliant.

LA CIE MASSEY-HARRIS, LIMITEE

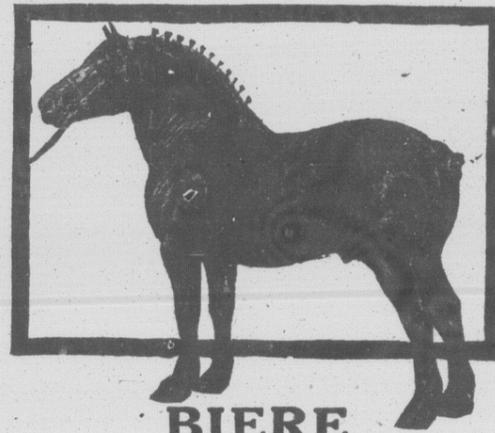
Fondée en 1847

Toronto, Montréal, Moncton, Winnipeg, Brandon, Régina, Saskatoon, Swift Current, Yorkton, Calgary, Edmonton, Vancouver.

LES OISEAUX ET LES LIGNES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE TRIQUEÉLEC

Les oiseaux causent souvent des désordres sur les lignes de transmission électrique, spécialement à l'époque où ils construisent leurs nids. Deux exemples récents de ce fait sont mentionnés dans le bulletin de la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario. L'enlèvement d'un nid de corneille de l'une des tours d'acier de 46,000 volts de la ligne des Chutes Niagara à Welland a exigé tout un travail. Ce nid était fait de racines, de branches, de ficelle et de

morceaux de fil de fer. Quelques-unes des racines et des branches étaient d'une grosseur remarquable, les branches s'étendaient sur une distance de 44 pouces à partir du centre du nid. Les morceaux de ficelle et de fer étaient aussi très longs et auraient pu interrompre le service en causant un court-circuit sur presque n'importe quelle ligne de transmission. En une autre occasion, sur la ligne de Welland, une interruption s'est produite un dimanche sur l'une des tours, et on a constaté qu'elle avait été causée par un oiseau tirant des matériaux par dessus la ligne pour se faire un nid. Une longueur de fil de fer fin trouvée près de la scène de l'accident a indiqué comment il s'était produit.



BIERE BLACK HORSE DAWES

Vous n'avez pas la peine d'écrire Utilisez ce coupon d'abonnement



Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
No 1 de la Couronne, Québec P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN

Nom _____

□

R.R. No _____

NOUVEAU

Bureau de poste _____

□

Comté _____

Province _____

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.

27 SEP. 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

25

25

25